

ESPACE MILITAIRE

Le dispositif d'accompagnement psychologique en gendarmerie

Les acteurs du soutien médico-psychologique (dispositif interarmées) sur le théâtre travaillent en lien avec la section psychologie soutien et intervention (PSI) de la Gendarmerie Nationale qui assure une veille psychologique pour ses personnels avant et après le déploiement



Le dispositif gendarmerie comprend 44 psychologues cliniciens, celui-ci est coordonné par une section du bureau de la santé et sécurité au travail (BSST) de la DGGN. Dans le cadre de la LOPMI, une montée en puissance du dispositif est enclenchée en 2023 qui aboutira à partir de 2025 à un effectif total de 85 psychologues cliniciens soit, en moyenne, un psychologue pour 1500 gendarmes.

Les psychologues cliniciens de la gendarmerie assurent l'accompagnement psychologique des personnels de tout statut affectés dans leur région ou formation administrative (soutien post-événementiel, suivis individuels de personnels en souffrance ou de leur famille, accompagnement préventif d'unités ou fonctions exposées, conseil au commandement) et concourent à la mise en œuvre d'actions préventives, avec la chaîne de commandement et les autres acteurs de l'accompagnement et du soutien.

Les personnels peuvent directement contacter les psychologues qui sont astreints, en vertu de leur code de déontologie, au secret professionnel.

Avant la projection en OPEX, des réunions d'information sont mises en place et animées par les psychologues cliniciens. Elles visent à informer les personnels sur les dispositifs d'accompagnement existants, les risques psychologiques inhérents à la mission et les mesures à mettre en œuvre pour limiter ces risques.



